

# ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2025

**CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX**  
pour l'accès au GRADE d' adjoint technique territorial principal de 2ème classe

Le Maire de JALONS

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX,

## ARRETE

**Article 1** : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
<i>M. OTTO-LOYAS Stéphane</i>	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	1	DOSSIER RECEVABLE

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Fait à Jâlons

le 28 janvier 2025

Le Maire,

Christophe COLLOT

